

**République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT**

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 20 avril 2026**  
~~~~~

**SYNDICAT MIXTE DES EAUX DE LA VALLÉE DE L'HÉRAULT (SMEVH)
DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT.**

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 20 avril 2026 à 17h00 en salle du Chai de la Gare à Gignac, sous la présidence de Monsieur Jean-François SOTO, Président de la Communauté de communes. La convocation a été adressée le 14 avril 2026.

Étaient présents ou représentés M. Jean-François SOTO, Mme Anne THEVENOT, M. Pierre BOLLIET, M. Sébastien SOULIER, Mme Pauline CURTAN, Mme Amélie DREVET, M. Serge FALZON, Mme Marie-Hélène DELTORT, Mme Véronique DURAND, Mme Tiphaine COMBY, Mme Virginie POUJOL, Mme Angélique BAILLY, Mme Nathalie PEREZ, M. René GARRO, Mme Lydia BRAILLY, M. Pascal MATELET, M. Alexandre MONACO, M. Michaël TOURSEL, Mme Caroline DE CHEFDEBIEN, Mme Hélène BONNIER, Mme Anna ASPART, M. Gilles HENRY, Mme Nathalie GALLIERE, M. Denis TERRAILLON, Mme Valérie ASTIER, M. Jean-Marie VIAL, Mme Sophie RUGGIERI, Mme Elisabeth PONS, M. Jean-Pierre BES, Mme Fabienne SERVEL, Mme Christine GRANIER, M. David CABLAT, Mme Florence QUINONERO, M. Pascal DELIEUZE, M. Jean-Philippe MORESMAU, M. Gregory BRO, Mme Martine BONNET, M. Stéphane SIMON, Mme Véronique NEIL, Mme Béatrice FERNANDO, Mme Josette CUTANDA, M. Thibaut BARRAL, M. Jean-Claude CROS, M. Philippe LASSALVY, M. Olivier SERVEL, M. Jean-Marc ISURE, M. José MARTINEZ, M. Pierre AMALOU, Mme Cécile LEMOINE, M. Philippe SALASC, Mme Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC

Quorum : 26	Présents : 51	Votants : 51	Pour : 51 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend pas part : 0
Secrétaire de séance : Philippe LASSALVY			

Agissant conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants et L 5211-6 alinéa 1.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-33, L2121-21, L5211-1 et L5721-2 ;

VU l'arrêté préfectoral n°2023-DRCL-10-0518 du 10 octobre 2023 fixant les derniers statuts en vigueur de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault ;

VU l'arrêté préfectoral n°2017-1-576 du 11 mai 2017 portant modification de l'arrêté n°2017-1-225 SIVOM des eaux de la vallée de l'Hérault, en particulier son article 2 relatif à la composition du syndicat à compter du 1er janvier 2018 ;

VU les statuts du Syndicat mixte des Eaux de la Vallée de l'Hérault, dans leur dernière version en vigueur issue de la délibération du comité syndical du 12 décembre 2024 ;

CONSIDERANT que le nombre de représentants de la communauté de communes au sein du Syndicat mixte des Eaux de la Vallée de l'Hérault est fixé à seize (16) et leurs suppléants,

CONSIDERANT qu'à la suite élections municipales de mars 2026, le mandat de ces représentants a pris fin avec celui du conseil communautaire qui les a désignés,

CONSIDERANT qu'il appartient à l'assemblée de désigner ses représentants pour siéger au sein des organismes extérieurs,

CONSIDERANT que ces délégués élus par les Etablissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre peuvent être issus de leur organe délibérant ou être issus des conseils municipaux des communes membres,

CONSIDERANT que l'Assemblée a accepté à l'unanimité de voter à main levée,

**Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- de désigner :

1. Monsieur José MARTINEZ en qualité de titulaire et Monsieur Nicolas FEUVRIER en qualité de suppléant,
2. Madame Cécile LANGREE en qualité de titulaire et Madame Nathalie DIAZ en qualité de suppléante,
3. Madame Anne FIOROTTO en qualité de titulaire et Monsieur Philippe RIEU en qualité de suppléant,

4. Monsieur Michaël TOURSEL en qualité de titulaire et Monsieur Serge BUARD en qualité de suppléant,
5. Madame Béatrice FERNANDO en qualité de titulaire et Monsieur Jean-Christophe BONNAFOUX en qualité de suppléant,
6. Monsieur Christophe DELACROIX en qualité de titulaire et Monsieur Bernard PINGAUD en qualité de suppléant,
7. Monsieur Benoit FULCRAND en qualité de titulaire et Monsieur Jean-Noël LAFON en qualité de suppléant,
8. Monsieur Bertrand DUFFOUR en qualité de titulaire et Madame Martine BONNET en qualité de suppléante,
9. Monsieur David CABLAT en qualité de titulaire et Monsieur Sylvain SIMONET en qualité de suppléant,
10. Monsieur Lionel LASSERRE en qualité de titulaire et Monsieur Lionel CAUSSE en qualité de suppléant,
11. Monsieur Jean-Marc ISURE en qualité de titulaire et Monsieur Stéphane CARUSO en qualité de suppléant,
12. Monsieur Olivier SERVEL en qualité de titulaire et Monsieur Jean-Marie VIAL en qualité de suppléant,
13. Monsieur Sébastien SOULIER en qualité de titulaire et Madame Anne THEVENOT en qualité de suppléante,
14. Monsieur Pierre BOLLIET en qualité de titulaire et Madame Marion HOLVOET en qualité de suppléante,
15. Madame Valérie ASTIER en qualité de titulaire et Monsieur Benjamin VIDALLERE en qualité de suppléant,
16. Monsieur David GOMEZ en qualité de titulaire et Monsieur Peter JENNY en qualité de suppléant,

pour représenter la Communauté de communes Vallée de l'Hérault au sein du Syndicat mixte des Eaux de la Vallée de l'Hérault.

Transmission au Représentant de l'État N° 4141
Publication le 22/04/2026
DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE
Gignac, le 22/04/2026
Identifiant de l'acte : 034-243400694-20260420-26458-DE-1-1
Auteur de l'acte : Jean-François SOTO, Président de la
Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Le Président de la communauté de communes



Jean-François SOTO

Secrétaire de séance



Philippe LASSALVY